

**26<sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire, Année A, 27 septembre 2020**

*Lectures : Ézéchiel 18,25-28 ; Psaume 24 ; 1Ph 2,1-11  
Évangile selon saint Matthieu 21,28-32*

*Homélie du frère Jean-Christophe de Nadaï*

Saint Thomas d'Aquin, commentant cette parabole des deux fils, en indique au moins deux clefs d'intelligence. Il en est une que le Christ lui-même enseigne dans l'évangile : le fils qui dit oui et ne fait pas figure les chefs des prêtres et les anciens à qui le Christ s'adresse ici, tandis que l'autre fils représente les publicains et les prostituées qui se sont mis à croire à la parole de Jean-Baptiste. Nous trouvons là, en un mot, écrit Thomas, les justes, c'est-à-dire, ceux qui se croient tels, et les pécheurs, entendez : les pécheurs qui se repentent.

Mais saint Thomas s'attache d'abord à une autre clef, qu'il découvre, celle-là, chez les Pères de l'Église. Le père engageant ses deux fils à travailler à sa vigne, c'est le Seigneur qui commande à toute l'humanité d'œuvrer selon la justice de Dieu, tout homme étant fils de Dieu. Or, la sainte Écriture distingue l'humanité en deux parts : celle d'Israël, et celle des païens.

La première est assez bien figurée par le fils qui dit « oui » à son père, d'un « oui » publiquement déclaré, comme fut public et déclaré l'engagement que les Israélites ont pris pour eux et leurs descendants de vivre selon la justice de Dieu, telle qu'énoncée dans les articles de la loi révélée à Moïse : *Ayant pris le livre de l'Alliance, Moïse le lut en présence du peuple qui répondit : « Tout ce qu'a dit le Seigneur, nous le ferons et nous y obéirons. »*

La vie chrétienne est conforme à celle des Israélites, en ce qu'elle repose sur une parole engagée et donnée publiquement à Dieu devant les hommes. Cette solennité dont l'Église entoure les promesses que prononcent ses enfants n'est pas sans prix, car elle les avertit par la suite qu'il est de leur honneur de garder cette parole ; elle les convoque à la fidélité aussi à leurs parents qui ont prononcées pour eux les promesses du baptême, dans l'assurance que la foi en Jésus-Christ, qui revêt l'âme de la justice du Père, est le plus grand bien qu'on puisse souhaiter pour ses enfants sur la terre.

Aussi bien, l'issue de la parabole n'est pas pour condamner comme hypocrite la publicité des « oui » ainsi donnés au Seigneur. Mais elle nous avise qu'au lieu de nous fonder sur ce « oui » pour vivre selon la justice, il arrive que nous nous en reposions sur lui, et que, dans l'assoupissement où notre âme incline, nous en arrivions insensiblement, pratiquement et sans mot dire, à révoquer nos promesses solennelles. Il me souvient, à ce propos, de la confiance qu'un frère nous avait faite en l'hiver de ses ans, de sa crainte d'avoir au fil des ans récupéré de la main gauche tout ce qu'il avait abandonné de la main droite au jour de sa profession religieuse. Et s'il arrive que les doutes nous retiennent sur cette pente, souvent nous nous montrons ingénieux à les éteindre, en amoindrissant à nos yeux les exigences de la justice de Dieu. Tendres envers nous-mêmes, nous nous rassurons à la vue des bonnes œuvres que par ailleurs nous produisons en effet.

Pour secouer cette torpeur de l'esprit, il importe que le chrétien se rappelle qu'il tient aussi du premier fils, puisque nous naissons d'abord au paganisme, c'est-à-dire, avec une âme

disposée à dire « non » à Dieu, et que le baptême habilita un jour à dire « oui », pour rejoindre ainsi l'Israël de Dieu qu'est l'Église. N'imitons pas, d'autre part, les docteurs de la loi et les anciens de notre évangile, tous gens qui, par état, font profession publique d'un « oui » donné à Dieu et à sa justice, et n'ont pas consenti d'emprunter la voie de la justice qu'ils avaient sous les yeux, la voie frayée par Jean-Baptiste, parce qu'ils y étaient précédés par les publicains et les prostituées pénitents, pour qui ils n'avaient que mépris. Quelle est, en effet, la doctrine du saint Précurseur, sinon que la véritable œuvre de justice est d'abord pour l'homme de confesser son péché, et que le travail à la vigne du Seigneur consiste à se laisser émonder par lui, et cela, tout au long de cette vie.

Ainsi nous faut-il vénérer l'œuvre de Dieu telle qu'elle se manifeste chez nos frères qui se sont mis à la suite du Seigneur au retour de longs et profonds égarements. Ceux-là, gardant sans cesse sous les yeux de quels abîmes la miséricorde les a su tirer, ne songent pas à adoucir pour soi-même les exigences de sa justice, vous l'avez peut-être observé ; et toujours, par ce côté-là en effet, comme il est dit dans notre évangile, *ils nous précèdent dans le Royaume de Dieu*. Leur exemple, donc, est propre à nous tirer de notre torpeur et de cette lâche complaisance qu'on a pour soi-même, et qui rend si tiède pour accomplir l'œuvre de Dieu.

Mais, au-delà d'eux, fixons les yeux de notre foi sur Jésus-Christ même. Tandis que l'un et l'autre fils ont fait alterné le « oui » et le « non », le Fils unique, dit l'Apôtre, n'a, quant à lui, *jamais été que « oui »* ; et « oui », jusqu'à consentir d'être anéanti, écrit-il aux Philippiens, dans le supplice de la croix, qu'il subit en faveur des pécheurs. Il nous enseigne que nous n'avons pas en nous-mêmes le principe et la force du « oui » à donner à Dieu et à sa justice ; et c'est pourquoi il a institué le sacrement de l'autel, pour se donner en nourriture et nous communiquer ainsi la grâce de nous reconnaître pécheurs en vérité et vivre de lui, l'Agneau dont le sang a lavé les péchés du monde.